

Mine d'infos

Janvier 2012—Numéro 14

En ce début d'année 2012, rien d'original ni d'innovant que de dresser un rapide bilan de l'année écoulée.

La vie communale s'est déroulée sereinement avec

quelques points forts comme :

L'école fière de ses 24 « petites têtes blondes » agrémentée de sa garderie et de ses activités périscolaires très variées,

les « anciens » qui se réunissent régulièrement pour partager des moments de convivialité chers à tous,

les nombreuses manifestations (brocante, téléthon, concours de belote et pétanque, loto, bals, etc.) à n'en pas douter « y-en » a pour tous les goûts !!!

la réalisation de nombreux travaux (voirie, menuiserie, musée de la mine etc.) mais aussi avec

quelques déceptions comme :

le marché bio qui a été boudé par certains exposants et clients éventuels, le festi rock qui n'a pas drainé la jeunesse d'ici et d'ailleurs, malgré la qualité des groupes présentés ainsi que la gratuité du spectacle

Allez, dans l'ensemble, estimons le bilan malgré tout positif.

Sans avoir vocation de débat, mais peut-être simplement l'occasion d'échanger quelques idées, nous vous convions le :

Samedi 7 janvier 2012, à 11H30

Salle des fêtes

A la traditionnelle cérémonie des vœux

(Cet avis tient lieu d'invitation.....non réclamé à l'entrée...!)

Quelques administrés se plaignent de ne pas recevoir le « mine d'infos ».

C'est possible puisque la distribution est effectuée par nos soins et nous ne sommes pas infailibles mais merci toutefois de vous assurer d'avoir une boîte aux lettres visible et accessible.

Sinon, pas de souci, des exemplaires sont toujours disponibles à la mairie et peuvent être distribués sur un simple coup de fil.

DU NOUVEAU AVEC LA REDEVANCE ENLEVEMENT ORDURES MENAGERES (REOM)

Lors de la dernière réunion de conseil communautaire, celui-ci a décidé, après 2 années de stagnation des tarifs, de diminuer la redevance de 4 % en raison de l'amélioration du tri sélectif, qui passe de 46 % de refus de traitement les années précédentes à 16 % en 2011, ce qui donne pour 2012 les tarifs suivants :

Résidence principale

1 personne : 86 euros,

2 personnes : 168 euros,

3 personnes : 221 euros,

4 personnes et + : 230 euros,

Résidence secondaire : 168 euros quelque soit le nombre de personnes ou la durée du séjour.

Gîte, colonie, chantier de jeunesse : 168 euros

Maison de retraite, collège, FAM, com com : 288 euros,

Artisans, commerçants, établissements divers, exploitants agricoles et assimilés : 38 euros.

Suppression de la taxe aux communes qui était de 2 euros par habitant.

Toutefois, ce tri n'est pas encore suffisant et plus particulièrement dans les ordures ménagères. Le tri est effectué à la maison, mais quand on arrive devant les containers, on met tout dans le même ! ; ce qui est déposé dans les bacs verts est destiné à l'enfouissement, sans tri préalable.

" Pour préserver la nature, l'environnement, ...votre porte-monnaie

TRIEZ

La collecte des plastics agricoles (bâches ensilage, enrubannage, big bag, ficelle) est effectuée au printemps par la chambre d'Agriculture, aux établissements Décreaux à la ZAC du Donjon.

Prendre contact avec cet établissement pour connaître le mode présentation de ces emballages, lors de la collecte.

Pour les déchets plus spécifiques, s'adresser la déchetterie ou à la communauté de communes.

LES TOUTS PETITS ET LE PERE NOEL

Le vrai grand père Noël a rendu visite aux enfants des écoles de Bert et de Montcombroux par un bel après midi de décembre.

Il a su trouver la salle des fêtes de Montcombroux pour distribuer des jouets individuels ainsi qu'un tunnel magique pour la classe de Montcombroux et une mallette complète d'instruments de musique pour celle de Bert. Il faut dire qu'il avait vraiment apprécié le spectacle offert par les enfants.

Il est reparti repu grâce à un merveilleux goûter et également fier des confections que les enfants avaient mis en vente en marché de Noël au profit des coopératives scolaires.

Merci père Noël, merci aussi au foyer rural, à l'association des parents d'élèves et aux instits,
Et bien sur à tous les visiteurs....





Le Foyer rural a organisé son deuxième téléthon, le premier samedi du mois de décembre.

Décorations de Noël, et autres loisirs créatifs ont été confectionnés durant deux mois et mis en vente au bénéfice de l' AFM.

Les enfants de l' école ont participé en créant les tableaux ci-contre.

Pour compléter cet ensemble, vin chaud, jus de pomme chaud, café et crêpes ont réchauffé tous les participants, acheteurs ou bénévoles.

Au final, c' est 492 euros qui ont pu être reversés à l' association. Merci à tous et à l' année prochaine.

TÉLÉTHON



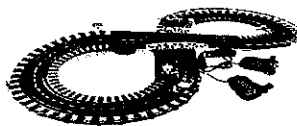
Vous avez envie de « dérouiller » un peu vos articulations vieillissantes !!!.....alors pourquoi par 1 H de sport sur le court de tennis, ouvert à tous et moyennant la modique somme de 3 euros l'heure.

La clé est à retirer chez Annie, et les raquettes peuvent être prêter.



N'oubliez pas non plus que la table de ping-pong pensée et élaborée par les enfants du centre de loisirs est également accessible à tous. Raquettes disponibles en Mairie.

Cet été, le centre de vacances a fabriqué un circuit pour voiture téléguidée. Dès le printemps prochain, il sera de sortie devant le tennis et vous attendra pour des courses de voitures endiablées. et sans danger !



CCAS ET SOS SOINS

Fort de l'expérience de Varennes sur Allier et d'Yzeure, le CCAS de Montcombroux a mis en place le SOS Soins.

Les 65 ans et + ont reçu par courrier, un document d'information de premiers soins à renseigner, à insérer dans une pochette plastique et à ranger sur ou dans le réfrigérateur.

Le but de ce procédé est de faciliter les services de secours lors de leurs interventions à domicile car, grâce à l'autocollant prévu à cet effet et collé sur le réfrigérateur, ceux-ci savent qu'ils ont accès immédiatement aux renseignements vitaux de la victime.

Pourquoi le réfrigérateur : parce que c'est déjà l'endroit adopté par les villes citées ci-dessus et pour que le samu ou les pompiers interviennent rapidement, il faut choisir le mobilier présent dans la même pièce (la cuisine) de tous les foyers. Faire tous les placards de toutes les pièces leur ferait perdre un temps précieux. De plus, l'intérieur du frigo est le seul endroit qui ne brûle pas en cas d'incendie.

Maintenant, si vous avez moins de 65 ans mais que vous souhaitez également bénéficier de ce procédé, vous pouvez vous adresser en Mairie où le matériel nécessaire vous y sera remis.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un organisme indépendant du conseil municipal.

Son caractère confidentiel fait que les réunions ne sont pas publiques et que les comptes-rendus ne sont pas affichés.

En effet, très souvent, il est question dans le domaine du social, de personnes citées nommément.

Toutefois, les membres du CCAS et sa présidente (Claire TOGNON, Yves DIDIO, Thierry LACROIX, Louis RONDEPIERRE, Franck DESSOMME, Colette CHERVIN, Brigitte LAUTRIAT, Jean GOULLAT et Annick HODIERNE) sont à votre disposition pour vous expliquer tout ce qui explicable en faisant application, bien entendu, de leur devoir de réserve.

CET ESPACE VOUS APPARTIENT.

IL VOUS PERMET DE NOUS FAIRE PART DE VOS IDÉES, REMARQUES ET SUGGESTIONS PARCE QUE VOTRE AVIS EST IMPORTANT.

VOUS POUVEZ DÉPOSER CET ENCART DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE OU AU SECRÉTARIAT.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Idées, remarques, suggestions :
.....
.....

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au vendredi sauf le mercredi : de 9 H 15 à 12 H 15 et de 14 H à 16 H 15.

Permanence des élus : le samedi de 10 H à 12 H et les autres jours sur rendez-vous.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale : du lundi au vendredi de 9 H à 12 H et le samedi de 10 H 30 à 12 H.

Heures d'ouverture de la déchetterie au Donjon : lundi de 13 H 30 à 18 H 30, le mercredi de 8 H à 12 H 30 et le samedi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 18 H 30 d'avril à octobre. Lundi de 14 h à 16 H, le mercredi de 9 H à 12 H et le samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H de novembre à mars.

Le dépôt de Montcombroux reste ouvert le jeudi toute la journée et le samedi de 10 H à 12 H (clé à retirer au secrétariat). Merci de respecter les consignes.

Mairie : 04.70.99.61.13

Claire TOGNON : 06.27.95.50.47

Alain SAYET : 04.70.99.61.27

La Poste : 04.70.99.61.10

Annick MENDEZ : 04.70.99.64.05

Thierry CATHALA : 04.70.99.64.34

Directeur de Publication : C. TOGNON / Responsable de la rédaction : A. MENDEZ / Dispensé de dépôt légal

Tirage à 220 exemplaires. IPNS